



Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne

Conservation régionale des monuments historiques

REGLEMENT DE CONSULTATION

art. 42 du code des marchés publics
(appel d'offre ouvert)

<u>Adresse du maître d'ouvrage :</u>

Direction régionale des affaires culturelles
3 faubourg Saint-Antoine
51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex
Tél. : 03.26.70.36.50.

<u>Appel d'offres :</u>

Département	: Aube
Localité	: **Ville sous la Ferté**
Edifice	: Abbaye de Clairvaux
Désignation de l'opération	: Restauration du bâtiment des Convers

Lot 1 : Maçonnerie – Pierre de taille
Lot 2 : Menuiserie
Lot 3 : Serrurerie
Lot 4 : Vitraux

Date et heure limite de remise des offres : **10 février 2009 à 16 h 00**

Table des matières

1.) Objet de l'appel d'offres

Type des marché : travaux ☑ fournitures services
L'opération est décomposée en 4 lots .
Le présent règlement de consultation concerne les 4 lots traités :
- à prix unitaires révisables.
A titre indicatif, on peut prévoir que les travaux commenceront vers le mois d'avril 2009.

2.) Conditions de l'appel d'offres

2.1.) Etendue de la consultation et mode d'appel d'offres :

Le présent appel d'offres ouvert est lancé avec option.
Il est soumis aux dispositions de l'article 57 du code des marchés publics.

2.2.) Maîtrise d'œuvre :

Le dossier de consultation a été élaboré par M. **Eric Pallot**
Architecte en Chef des Monuments Historiques
17, rue de l'Université 93191 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 15 70

Le vérificateur des monuments historiques est M **Alain Cizel**
Vérificateur des BCPN et des Monuments Historiques
111. rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff
Tél : 01 46 57 51 40

2.3.) Décomposition et tranches :

L'opération est composée de deux tranches (voir planning prévisionnel).

2.4.) Compléments à apporter au C.C.T.P :

Les candidats peuvent apporter des compléments au cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P). **Ceci devra être indiqué sur la page de garde du CCTP** .

2.5.) cadre de bordereau des prix unitaires

Les candidats doivent répondre en remplissant le cadre de bordereau de prix tel qu'il est défini ci-joint et en effectuant le total HT et TTC de leur proposition.

Si les candidats jugent utile d'apporter un complément au cadre de bordereau des prix, ils pourront l'indiquer sous leur total en précisant ; la nature, la description et le prix unitaire et le total de ces postes de travail.

2.6.) Variantes :

Les candidats pourront apporter des variantes à la solution de base prévue dans le CCTP. Ces variantes devront être chiffrées et accompagnées d'une note technique précise et **annexée à l'acte d'engagement .**

Le candidat précisera à l'acte d'engagement le montant en plus ou moins-value de cette variante.

2.7.) Délai d'exécution :

Le délai global de l'opération est de 31,5 mois.

- 15 mois pour la tranche Ferme
- 16,5 mois pour la tranche conditionnelle

(le calendrier prévisionnel est donné à titre indicatif)
Le délai d'exécution **des différents lots seront fixés dans les actes d'engagement.**

2.8.) Modification de détails au dossier de consultation :

Non autorisée.

2.9.) Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à **150** jours à compter de la date limite de remise des offres.

2.10.) Propriété intellectuelle des projets :

Sans objet.

2.11.) Dispositions relatives aux travaux intéressant la défense :

Sans objet.

3.) Présentation des candidatures et des offres

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque entrepreneur qui en fait la demande. Il est téléchargeable sur le site http://www.marches-publics.gouv.fr

L'offre de l'entreprise devra être rédigée en français.

En cas de groupement d'entreprise, le candidat précisera dans l'acte d'engagement les différents cocontractants, le nom du mandataire la nature du groupement , ainsi que la répartition du marché .

Forme juridique en cas de groupement d'entreprises : groupement conjoint groupement solidaire

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces définies à l'article « *Condition d'envoi ou de remise des offres* » datées et signées par eux.

A l'appui de son offre, l'entreprise devra obligatoirement produire un mémoire justificatif précisant :

- **l'organisation générale du chantier et les installations de chantier.**
- **le phasage des opérations proposées et le planning des différentes tâches.**

Les candidats devront fournir à l'appui de leur offre, les notes techniques et les plans de principe d'installation de l'échafaudage et du parapluie.

4.) Conditions de participation (candidature)

Ne seront recevables que les dossiers de candidatures complets et répondant aux articles 43 à 47 du CMP.

Les critères de sélection des candidatures sont, au regard des travaux à réaliser :

- **les capacités professionnelles et techniques**
- **la capacité économique et financière**

5.) Jugement des offres

Les offres seront jugées selon les articles 53 à 55 du CMP .

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée selon :

la cohérence des prix unitaires	*40%*
le montant total de l'offre	*40%*
La valeur technique de la proposition,	*20%*

Marché à prix unitaires :

Les erreurs de multiplications, d'addition ou de report qui seraient constatées dans le BPU seront rectifiées et pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié qui sera pris en compte. L'acte d'engagement sera rectifié en conséquence au moment de la mise au point du marché .

6.) Condition d'envoi ou de remise des offres

Les offres seront établies en euros.

Seuls les envois multi-supports effectués dans les conditions de l'article 9 de l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du CMP relatif à la dématérialisation (possibilité d'envoi d'une copie de sauvegarde), seront pris en compte. Dans le cas contraire tous les envois du candidat seront déclarés irrecevables.
Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".

Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, elles seront réputées n'avoir jamais été reçues.

6.1.) Offre remise sur support "papier" ou sur support physique électronique

Les offres seront remises sous double enveloppe :

L'enveloppe extérieure portera l'adresse suivante :

M. le directeur régional des affaires culturelles de Champagne-Ardenne
3 faubourg Saint-Antoine
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Avec la mention : **«Appel d'offres NE PAS OUVRIR »**

Désignation de l'opération :
Désignation du corps d'état :
Nom de l'entreprise consultée :

devront être remises contre récépissé, au secrétariat de la direction régionale des affaires culturelles **avant le 10 février 2009 à 16 heures au plus tard**, ou si elles ont envoyées par la poste, devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir à destination avant cette même date et heure limites.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique (CD-Rom formaté), ils sont présentés sur deux supports distincts, l'un comportant les éléments relatifs à la candidature (enveloppen°1), l'autre les éléments relatifs à l'offre (enveloppe n°2).

- **La première enveloppe intérieure portera les mentions suivantes :**

ENVELOPPE n° 1 : CANDIDATURE
* **Offre pour** : (désignation de l'opération)
* **Travaux de** : (désignation du corps d'état)
* **Entreprise** : (nom de l'entreprise consultée)

Son contenu sera si possible sous chemises distinctes et numérotées :

- **Lettre de candidature** (DC 4 ou autre document répondant au CMP) dûment complétée.
- **Déclaration du candidat** (DC 5) dûment complétée.
- Cette déclaration comprend l'attestation sur l'honneur prévue à l'article 45 du code des marchés publics . le candidat retenu aura à produire le DC 7 .
- Formulaires DC4, DC5 et DC7 disponibles sur le site du ministère des finances
- http://www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm
- **Si le candidat est en redressement judiciaire ,** la copie du jugement ou des jugements prononcés à cet effet.

- **Copies des attestations d'assurances** civiles et décennales.

- Un dossier permettant d'évaluer **les capacités professionnelles et techniques du candidat** qui comprendra toutes pièces jugées utiles par l'entreprise à savoir :
- **5- Un dossier de référence** en travaux **de même nature**, réalisés par du personnel actuellement employé par l'entreprise durant les **3 dernières années** avec **des photos.**
- **6- Les certificats ou appréciations** signés et datés de maître d'œuvre et maître d'ouvrage pour ces mêmes travaux .
- **7- Les moyens techniques et humains.**
- **8-** L'attestation de **qualification professionnelle** ou équivalent.

Les documents ci-dessus devront être présentés numérotés dans l'ordre ci-dessus

- **La deuxième enveloppe intérieure portera la mention suivante :**

ENVELOPPE n°2 : OFFRE

Son contenu sera :

L'acte d'engagement (AE) joint, **dûment complété, daté et signé** par les représentants qualifiés de toutes les entreprises qui seront signataires du marché. Les demandes d'acceptation de sous-traitants seront éventuellement effectuées en annexe à cet acte d'engagement.

2 - Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), cahier ci-joint **à accepter sans modification.**

3 - Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P) ci-joint **à accepter ou à compléter.**

4 - Le bordereau des prix unitaires / détail quantitatif estimatif (BPU/DQE) en <u>deux</u> exemplaires papier ou 1 papier et 1 CD.

5 - Le planning des travaux **à accepter.**

6 - une notice technique spécifique aux types de prestations à réaliser sur ce monument qui précisera entre autre les <u>moyens mis en oeuvre</u> pour éviter toute <u>dérive dans les délais</u>

6.2.) <u>Offre remise par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation</u>

Les dossiers de candidature et d'offre sont présentés séparément.

Dans l'hypothèse d'un envoi par échange électronique, ils sont présentés dans des fichiers distincts, l'un comportant les éléments relatifs à la candidature, l'autre les éléments relatifs à l'offre.

Lors de la première utilisation de la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr), le candidat installera les pré-requis techniques et prendra connaissance du manuel d'utilisation.

La remise d'une offre par voie électronique se fera sur la plate-forme de dématérialisation sous la référence publique indiquée dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence à la rubrique "Conditions de remise des offres ou des candidatures".

En outre, cette transmission le sera selon les modalités suivantes :

- L'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement ;
- La durée de la transmission de l'offre est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des documents à transmettre, il est invité à s'assurer que tous les documents sont utiles à la compréhension de son offre ;
- Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus, ils ne seront pas renvoyés à leurs auteurs ;
- Les documents à fournir, conformément à l'article 3-1.2 ci-dessus, devront l'être sous forme de fichiers informatiques ;
- Seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, doc, xls, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites ;

– Les documents pour lesquels une signature est requise, seront revêtus d'un certificat de signature électronique conformes au référentiel intersectoriel de sécurité et référencées sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'Etat. Ceux-ci seront signés électroniquement selon les dispositions de la plate-forme ;

7.) Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres,

Monsieur le Conservateur régional des monuments historiques (même adresse que ci-dessus)
Une réponse sera alors adressée en temps utile à toutes les entreprises s'étant fait connaître comme ayant téléchargé ou demandé un CD ou dossier de consultation et une information sera diffusée sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr)

Une visite du site est fortement conseillée. Les candidats désirant se rendre sur le site devront s'adresser à : DRAC Champagne-Ardenne/CRMH tel 03 26 70 36 73 ou 03 26 70 36 75

8.) Modification du dossier de consultation des entreprises

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'apporter toute modification au dossier de consultation 6 jours avant la date limite de remise des offres. Ces modifications seront diffusées sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr).

9.) Attribution du marché :

Le marché sera attribué sous réserve de la production des justificatifs fiscaux et sociaux par le candidat.

Le directeur des affaires culturelles
de Champagne-Ardenne
Marc Nouschi